

i2S
Société Anonyme
Au capital de 1.334.989,54 €
Siège Social : 28-30, rue Jean Perrin
33608 PESSAC CEDEX
315 387 688 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION COMPRENANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 21 MAI 2026

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre société et son activité pendant l'exercice de 12 mois s'étendant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. Activité

Pour mémoire, i2S poursuit son projet d'entreprise collectif et responsable visant à exploiter « L'imagerie au service du bien commun », spécialisée dans les solutions complètes d'imagerie, experte en capture et traitement d'image et dans leur valorisation pour des applications qui permettent de partager les connaissances ou contribuer à notre bien-être. L'entreprise développe ses propres gammes de produits – offre de numérisation du patrimoine sous la marque Digibook, caméras sous-marines sous la marque Orphie et cartes de transmission vidéo sous la marque Twiga – et également des produits sur mesure pour des clients individuels, en particulier dans le domaine médical. Elle gère tout le cycle de vie de ses produits ; elle définit et conçoit les produits puis les fabrique, les vend et en gère la logistique ainsi que le service après-vente. Pour assurer cette chaîne de valeur complète et maintenir un haut niveau de différenciation et de compétitivité, elle possède en interne les fonctions support indispensables et les ressources nécessaires à la maîtrise de toutes les étapes du cycle de vie des produits.

En 2025, i2S confirme la solidité et la résilience de son modèle économique, en contenant la baisse de ses ventes sur l'exercice 2025 à -6% par rapport à 2024 (contre -8% à fin T3). Cette performance reflète des dynamiques d'activités contrastées, soutenues par la très forte contribution des produits de TWIGA, en progression de +18%, et d'ORPHIE, en croissance de +12%.

Issu de la mutation stratégique du Groupe, engagée dès 2020, le modèle économique déployé par i2S privilégie une croissance organique rentable, centrée sur les technologies de vision intégrée historiquement maîtrisées par l'entreprise, pour réaliser des applications innovantes et différenciées, de nature à produire un impact positif et bénéfique sur la planète et ses habitants.

Cette stratégie, renforcée par des acquisitions réussies (ORPHIE, TWIGA), s'accompagne d'un recentrage des développements R&D sur des solutions d'imagerie à forte valeur ajoutée, ciblant en priorité des segments de marché porteurs d'avenir, dans le cadre du nouveau périmètre d'activités de la société, issu de la cession de sa filiale de Distribution (séparation définitive d'avec Basler France, opérée le 31/07/2024).

Au cours de l'exercice 2025, les ventes des produits commercialisés sous marque i2S (Digibook, Twiga, Orphie) ont représenté 83% du chiffre d'affaires du Groupe, contre 17% pour les produits sur mesure.

Les ventes Export représentent 68% du Chiffre d'Affaires global d'i2S, contre 72% en 2024 et 70% en 2023, avec l'impact du ralentissement conjoncturel des ventes d'i2S DigiBook, traditionnellement très tournée vers l'international.

1.2. Evolution des résultats et de la situation financière de la société

	du 01/01/25	%	du 01/01/24	%	Variation	%
	au 31/12/25		au 31/12/24			
PRODUCTION VENDUE	16 998 475	100,0%	18 341 071	100,0%	-1 342 596	-7%
Production stockée	-20 693	-0,1%	284 820	1,6%	-305 513	-107%
Production immobilisée	241 686	1,4%	0	0,0%	241 686	
Conso de matières et de sous-traitance	7 390 707	43,5%	8 645 448	47,1%	-1 254 740	-15%
MARGE DE PRODUCTION	9 828 761	57,8%	9 980 443	54,4%	-151 682	-2%
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	16 998 475	100,0%	18 341 071	100,0%	-1 342 596	-7%
MARGE BRUTE	9 828 761	57,8%	9 980 443	54,4%	-151 682	-2%
Achats R&D	879 995	5,2%	428 420	2,3%	451 574	105%
Autres achats et charges externes	2 014 554	11,9%	2 128 489	11,6%	-113 935	-5%
VALEUR AJOUTEE	6 934 213	40,8%	7 423 534	40,5%	-489 321	-7%
Subventions d'exploitation	197 863	1,2%	155 160	0,8%	42 702	28%
Impôts, taxes et verst assimilés	159 573	0,9%	166 797	0,9%	-7 225	-4%
Charges de personnel	6 223 504	36,6%	6 243 437	34,0%	-19 933	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	748 999	4,4%	1 168 460	6,4%	-419 461	-36%
Reprises/charges et transferts	495 037	2,9%	17 700	0,1%	477 337	2697%
Autres produits	287 336	1,7%	19 232	0,1%	268 104	1394%
Dotations amortissements et provisions	659 864	3,9%	293 401	1,6%	366 463	125%
Autres charges	261 196	1,5%	136 958	0,7%	124 238	91%
RESULTAT D'EXPLOITATION	610 312	3,6%	775 034	4,2%	-164 722	-21%
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	86 011	0,5%	1 101 050	6,0%	-1 015 039	-92%
Charges financières	51 643	0,3%	769 098	4,2%	-717 455	-93%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	644 679	3,8%	1 106 986	6,0%	-462 307	-42%
Produits exceptionnels	0	0,0%	2 996 000	16,3%	-2 996 000	-100%
Charges exceptionnelles	0	0,0%	3 933 463	21,4%	-3 933 463	-100%
Résultat exceptionnel	0	0,0%	-937 463	-5,1%	937 463	-100%
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	28 711	0,2%	55 360	0,3%	-26 649	-48%
RESULTAT DE L'EXERCICE	615 968	3,6%	114 163	0,6%	501 805	440%

A noter que la présentation des comptes est nettement impactée cette année par l'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06, qui implique un reclassement des transferts de charges et une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Aussi nous vous proposons ci-dessous une analyse de la performance économique basée sur des comptes « avant » application du nouveau règlement.



	du 01/01/25	%	du 01/01/24	%	Variation	%
	au 31/12/25		au 31/12/24			
PRODUCTION VENDUE	16 998 475	100,0%	18 341 071	100,0%	-1 342 596	-7%
Production stockée	-20 693	-0,1%	284 820	1,6%	-305 513	-107%
Production immobilisée	241 686	1,4%	0	0,0%	241 686	
Conso de matières et de sous-traitance	7 390 707	43,5%	8 645 448	47,1%	-1 254 740	-15%
MARGE DE PRODUCTION	9 828 761	57,8%	9 980 443	54,4%	-151 682	-2%
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	16 998 475	100,0%	18 341 071	100,0%	-1 342 596	-7%
MARGE BRUTE	9 828 761	57,8%	9 980 443	54,4%	-151 682	-2%
Achats R&D	879 995	5,2%	428 420	2,3%	451 574	105%
Autres achats et charges externes	1 829 491	10,8%	2 128 489	11,6%	-298 998	-14%
VALEUR AJOUTEE	7 119 275	41,9%	7 423 534	40,5%	-304 258	-4%
Subventions d'exploitation	197 863	1,2%	155 160	0,8%	42 702	28%
Impôts, taxes et verst assimilés	159 573	0,9%	166 797	0,9%	-7 225	-4%
Charges de personnel	6 056 522	35,6%	6 243 437	34,0%	-186 916	-3%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 101 044	6,5%	1 168 460	6,4%	-67 416	-6%
Reprises/charges et transferts	449 035	2,6%	17 700	0,1%	431 335	2437%
Autres produits	4 088	0,0%	19 232	0,1%	-15 144	-79%
Dotations amortissements et provisions	606 504	3,6%	293 401	1,6%	313 103	107%
Autres charges	248 662	1,5%	136 958	0,7%	111 704	82%
RESULTAT D'EXPLOITATION	699 001	4,1%	775 034	4,2%	-76 033	-10%
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	86 011	0,5%	1 101 050	6,0%	-1 015 039	-92%
Charges financières	51 643	0,3%	769 098	4,2%	-717 455	-93%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	733 369	4,3%	1 106 986	6,0%	-373 617	-34%
Produits exceptionnels	147 484	0,9%	2 996 000	16,3%	-2 848 516	-95%
Charges exceptionnelles	236 174	1,4%	3 933 463	21,4%	-3 697 289	-94%
Résultat exceptionnel	-88 689	-0,5%	-937 463	-5,1%	848 773	-91%
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	28 711	0,2%	55 360	0,3%	-26 649	-48%
RESULTAT DE L'EXERCICE	615 968	3,6%	114 163	0,6%	501 805	440%

*Avant application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06

Résultat d'exploitation :

Le niveau de Chiffre d'Affaires baisse de 7%, cette baisse serait de 6% hors management fees refacturés à Basler France. En effet leur mode de calcul a changé en 2025, en devenant un montant forfaitaire limité aux prestations de services fournies.

La marge de production augmente de 4 points, dont 2 sont liés à la constatation d'une production immobilisée de 243 K€ correspondants aux dépenses salariales consacrées au projet de changement d'ERP.

La marge de l'activité principale Digibook a également bénéficié d'un mix client plus favorable, avec moins de gros projets et donc moins de négociation sur les prix.

Les achats de R&D ont été multipliés par 2 :

Les dépenses en prestataires externes ont augmenté de 120 K€. Ils interviennent essentiellement sur des projets clients Medcare et Twiga.

Les achats sur projets ont augmenté de 244 K€, avec notamment des dépenses importantes pour l'activité Orphie :

- Sur le projet MANTAX (adaptation du drone MANTA de Marine Tech), financé par BPI France
- Sur le projet NOMPHE, qui a permis de démontrer la supériorité technique des caméras Orphie

Les autres achats et charges externes diminuent de 14% avec :

- une évolution favorable de 108 K€ sur les transferts de charge : 180 K€ d'indemnité Coface reçue en 2025 à l'occasion du placement en redressement judiciaire de notre client Systhen, 60 K€ pour le client Dyanix en 2024

- des dépenses de salons et publicité en baisse de 47 K€ avec un ralentissement des salons pour l'activité Orphie notamment et la non-participation au salon global industrie

- une baisse mécanique des dépenses qui étaient en partie refacturées à Basler France (assurance Coface et location véhicules)

- des économies sur les honoraires

Les subventions d'exploitation sont supérieures de 42 K€ à 2024, et concernent principalement les programmes Mantax et Marine Beacon de l'activité Orphie.

Les charges de personnel baissent de 3%, la baisse des effectifs (trois licenciements et un départ à la retraite) ayant plus que compensé les augmentations de salaire et l'harmonisation des avantages sociaux entre les sites.

La ligne Reprises/charges et transferts et la ligne Dotations amortissements et provisions doivent être considérées conjointement, car elles incluent chacune une reprise/dotation de provision de 428 K€ sur les stocks. A noter en 2024 une dotation pour provision clients de 51 K€, là où on a constaté une reprise de 20 K€ en 2025.

La variation sur les autres charges vient des pertes sur créances irrécouvrables (200 K€ en 2025 / 65 K€ en 2024). En 2025 comme en 2024, ce poste est compensé par une reprise de provision et une indemnité Coface : soit un impact neutre sur le résultat net mais pas sur les différents niveaux des SIG.

Résultat financier :

Ci-dessous le détail de l'évolution du résultat financier :

	FIN 12/25	FIN 12/24	Variation
Reprise sur provisions pour dépréciation et transfert de charges financières	0	693 940	-693 940
Gains de change	0	0	0
Produits nets de cession de VMP	0	0	0
Produits nets comptes à terme	67 558	43 757	23 801
Revenus de créances sur participations	0	354 903	-354 903
Autres	18 452	8 450	10 002
Total des produits financiers	86 011	1 101 050	-1 015 039
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	0	693 940	-693 940
Pertes sur créances liées à des participations	0	0	0
Intérêts des emprunts	51 544	70 473	-18 929
Intérêts Factofrance	0	4 358	-4 358
Autres	99	327	-227
Total des charges financières	51 643	769 098	-717 455
Résultat financier	34 367	331 952	-297 585

Les produits financiers n'incluent plus de dividendes de la société Basler France, sortie du périmètre.

En juin 2024 avait été constituée une provision pour dépréciation des titres Basler France de 694 K€, transférés en exceptionnel lors du 2^{ème} semestre.

Les intérêts des emprunts diminuent en l'absence de nouvel emprunt.

La mise en place de nouveaux comptes à terme a permis d'optimiser le produit des placements.

Résultat exceptionnel :

Détail des produits et charges exceptionnels		
Produits exceptionnels		147 484
Reprise sur provision engagement de retraite		13 801
Reprise prov R&C except/éléments finan		32 201
Produits exceptionnels sur exerc antérieur		101 482
Charges exceptionnelles		236 174
Charges except s/exercices antérieurs		3 300
Malis/rachat d'actions et d'obligations		12 534
Charges exceptionnelles diverses		166 980
Amortissements dérogatoires		48 838
Dotation engagements de retraite		4 522
Résultat exceptionnel		-88 689

***Avant application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06**

Les produits exceptionnels sur exercice antérieur correspondent au solde d'un litige commercial.

Les charges exceptionnelles diverses correspondent à des indemnités de départ.

1.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Dans un environnement économique et géopolitique incertain et soumis à des crises répétées, i2S bénéficie d'un portefeuille d'activités dans des marchés très variés et d'une présence forte à l'international pour capitaliser sur les applications dynamiques et les pays qui investissent. On constate en effet des disparités importantes entre les différents marchés. Par exemple, les clients de drones pour nos solutions de transmission vidéo, issues de la gamme Twiga, ont connu une grosse croissance en 2025 alors qu'à l'inverse, un gros client industriel historique souffre d'un marché en profonde récession.

On a quand même noté globalement en 2025 un attentisme de la plupart de nos marchés. Dans le domaine de la numérisation du patrimoine, par exemple, les programmes nationaux de numérisation sont au ralenti dans certains pays ou des appels d'offre sont parfois repoussés. Certains projets dans le monde sous-marin, liés par exemple au démantèlement de plateformes d'extraction de pétrole de de gaz, ont pu être également repoussés. Le marché des dispositifs médicaux reprend quant à lui des couleurs après le stockage massif post-covid et la période de faible activité relative qui s'en est suivie.

1.4 Faits marquants de 2025

Par activité, i2S Digibook, avec un Chiffre d’Affaires sur 12 mois de 7 126 K€, en recul de -14% par rapport 2024 (à noter qu’un carnet résiduel de commandes à livrer avait conduit à un T1 2024 particulièrement élevé vs le cycle annuel classique de l’activité), clôture légèrement en deçà des anticipations à fin septembre 2025, en raison de délais de livraison rallongés sur certains ensembles mécaniques de notre gamme Quartz, dont la part relative était particulièrement importante dans le carnet de commandes de fin d’exercice.

Les ventes de 2025 ont été influencées par trois facteurs conjoncturels importants :

- Une activité commerciale contrastée, entre des pays traditionnellement moteurs comme l’Espagne et l’Allemagne, qui ont sous-performé en 2025, tandis que d’autres, adoptant traditionnellement un rythme plus ralenti (Etats-Unis, France), ont affiché de bonnes performances relatives au cours de l’exercice,
- L’absence de projets de numérisation majeurs. A noter un important appel d’offres, dont l’attribution provisoire nous a été signifiée (120 scanners CopiBook OS), pour des livraisons prévues en 2026, grâce à une logistique anticipée adaptée,
- Des reports d’investissement, liés au profil de nos clients, qui sont en majorité des institutions publiques, souvent très sensibles à la situation politique et économique de leur pays respectif et qui voient leurs calendriers budgétaires affectés par les incertitudes géopolitiques mondiales.

Dans ce contexte, l’activité a su renforcer sa position de leader sur son segment de marché des solutions haut de gamme de numérisation de documents grands formats, en pénétrant de nouvelles zones d’export lointain (Malaisie, Brésil), bénéficiant d’un solide réseau de partenaires revendeurs, proactivement soutenus par nos équipes support, logistique, marketing & communication, fortement mobilisées.

Les équipes R&D ont poursuivi leur feuille de route technologique, orientée vers l’enrichissement des solutions de dématérialisation de documents patrimoniaux constitutives de l’offre d’i2S DigiBook, avec de nouvelles fonctionnalités, innovantes et originales, dont les commercialisations devraient intervenir au cours des semestres à venir. On citera notamment :

- La mise au point d’une fonction de prévisualisation de cadrage (compatible avec tous les scanners grands formats de la gamme et activable avant le démarrage d’une séquence de numérisation),
- Le développement de notre futur « scanner intelligent » (doté d’une fonction de calibration et de contrôle d’image selon six critères de qualité, activable en cours de processus de numérisation).

Compte tenu de ces éléments, et en dépit d’un environnement toujours aussi incertain, la société se fixe pour objectif en 2026 un Chiffre d’Affaires d’environ 7 500 K€, en ligne avec les niveaux historiquement observés, et soumis à la saisonnalité habituelle des ventes. Cet objectif reste naturellement soumis aux aléas du marché ainsi qu’aux principaux risques et incertitudes décrits aux sections 1.8 et 6 ci-après.

Avec 1 958 K€ de Chiffre d’Affaires contre 1 742 K€ en 2024 (et 622 K€ en 2023) l’activité Orphie maintient son rythme de croissance, grâce à l’attractivité et à la différenciation de sa gamme de caméras sous-marines. i2S Orphie déploie une stratégie de développement international privilégiant trois canaux de ventes – des grands comptes loueurs de caméras – des sociétés exploitantes de plateformes (industrie pétrolière, parcs éoliens) ou spécialisées en travaux sous-marins dans les mêmes secteurs énergétiques – des partenaires distributeurs.

Alors que l’activité a enregistré 3,2 M€ de commandes sur douze mois, elle n’est toutefois pas parvenue à atteindre son objectif anticipé de 50% de croissance des ventes. En effet, même si elle a pu bénéficier d’une très bonne dynamique de pénétration sur certains territoires (Europe du Nord, Chine), elle a été pénalisée par la non-réalisation de leurs engagements quantitatifs de commandes sur l’exercice, par certains distributeurs – dont le statut d’exclusivité a dû être remis en cause.

Via l'organisation de multiples « road shows » et la participation à de nombreux salons internationaux au cours de l'exercice, les équipes marketing et commerciales d'i2S Orphie ont pu étendre le réseau de distribution, en nouant des accords avec des partenaires positionnés sur de nouveaux territoires, dont certains sont réputés pour leurs ressources pétrolières (Nigeria, Brésil).

Les équipes R&D ont poursuivi leurs développements visant à la validation d'une charte de mesure de performances et de qualité d'image de nos caméras sous-marines dans un environnement turbide, reconnue par un organisme agréé et donc source de différenciation par rapport aux caméras concurrentes. En parallèle, la mise au point de caméras sous-marines, capables de descendre à de plus grandes profondeurs (4 000 et 6 000 mètres) est toujours en cours, en privilégiant la réduction des coûts et l'indépendance stratégique en matière d'approvisionnement.

En partant d'un carnet de commandes de début d'exercice 2026 déjà bien garni (980 K€) et en tenant compte de leurs anticipations de succès sur plusieurs contrats majeurs en cours de discussion, les équipes commerciales d'i2S Orphie sont déterminées à relever le défi d'atteindre l'objectif ambitieux d'une croissance de 50% du Chiffre d'Affaires en 2026, ce qui demeure soumis à la réalisation des hypothèses retenues, aux conditions de marché ainsi qu'aux principaux risques et incertitudes décrits aux sections 1.8 et 6 ci-après.

Le Chiffre d'Affaires 2025 de l'activité de produits sur mesure est tiré par les ventes des solutions de Twiga, qui s'élèvent à 2 983 K€, tandis que celles de Vision, à 1 217 K€, restent fortement pénalisées par le ralentissement des appels de livraison d'un grand client équipementier du secteur verrier.

La très bonne performance commerciale de Twiga résulte du fait que ses produits sur mesure couvrent des besoins diversifiés, notamment des caméras utilisées dans des applications à base de drones, et séduisent de nouveaux équipementiers internationaux, dont deux récemment identifiés en Inde.

De nouveaux projets de développements spécifiques, confiés à i2S Vision par des équipementiers opérant sur différents segments de marchés (caméras embarquées sur convoyeurs de minerais et de granulats, outils de phénotypage de plantes, portiques de contrôle d'intégrité de carrosseries de véhicules), témoignent de l'attractivité de notre savoir-faire, « Du Photon au Cloud ».

i2S Medcare a réalisé un Chiffre d'Affaires de 3 606 K sur l'exercice, en hausse de +3% vs 2024, grâce à des ventes significatives (1 968 K€) de solutions spécifiques développées par Twiga.

Ces produits (caméras 4K et 60GHz sans fil, intégrables dans des scialytiques chirurgicaux, systèmes de lecture pour personnes victimes de déficience visuelle) permettent à i2S MedCare de fidéliser des clients équipementiers internationaux majeurs et d'étendre son influence sur le marché des systèmes vidéo embarqués. Un important contrat a d'ailleurs été remporté auprès d'un équipementier médical historique pour le développement d'un nouveau dispositif à fort potentiel commercial.

Les avancées techniques enregistrées au cours de l'exercice 2025 sur les projets stratégiques, dont certains sont en cours de développement depuis déjà plusieurs années (modélisation 3D, suivi d'embryons), ainsi que les sorties réussies de préséries de nouveaux équipements sur mesure, susceptibles d'entraîner des volumes de fabrication significatifs dans les semestres à venir, justifient le maintien de notre confiance à l'égard des réalisations futures de cette activité.

1.5 Evènements marquants hors activité économique

Traditionnelle chez i2S, l'enquête annuelle destinée à mesurer l'engagement au travail du personnel de l'entreprise, a recueilli 87 % de participation. Le score résultant de cette enquête, affiché sur le baromètre eNPS (Employee Net Promoter Score) ressort en 2025 à un niveau de 50, en hausse par rapport à 2024 (41).

On rappelle qu'un résultat au-dessus de 30 est jugé très bon et 50 excellent. Le degré de satisfaction ressort lui à 74/100 (le niveau est excellent au-dessus de 70).

C'est le signe d'un engagement toujours très fort de toute l'équipe pour servir les clients et contribuer au mieux au développement de l'entreprise. C'est aussi un signal de compétitivité dans nos métiers où le savoir-faire est déterminant et où une bonne relation avec les clients pour développer avec eux des produits d'imagerie qui répondent à leurs attentes est primordiale.

i2S a démarré au début de l'année 2021 un programme de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Ce programme s'est traduit par la création d'un Comité RSE, à l'image du Comité de Direction ou du CSE, pour piloter ce programme selon les différentes dimensions de la démarche : Gouvernance, Droits de l'homme, Ethique dans les relations d'affaires, relations et conditions de travail responsables, environnement, intérêts des consommateurs, développement local et intérêt général.

La démarche a été évaluée à nouveau en 2025 par la méthode Ecovadis, et i2S a obtenu une note de 74 / 100, ce qui correspond au niveau « Platinum » et la place dans le TOP 1% des entreprises de son secteur.

C'est une très grande fierté pour l'ensemble de l'équipe qui a construit les actions de la démarche RSE et instruit le dossier d'évaluation. A noter également en 2025 la première publication, sur une base volontaire, d'un rapport extra financier qui présente une synthèse de cette démarche selon ses différentes dimensions.



L'index de parité femmes – hommes a atteint en 2025 un niveau de 98 sur 100.

La valeur de l'index en 2025 est le résultat de la maîtrise confirmée de l'équité dans la gestion des rémunérations et de la promotion de femmes à des postes de responsabilité.

A noter que l'Equipe de Direction comporte trois hommes et quatre femmes, ce qui en fait une exception dans le monde industriel, avec notamment des Directrices Industrielle et Logistique qui pilotent toute la gestion de vie des produits en phase de fabrication.

1.6 Activité en matière de Recherche et Développement

En 2025, i2S a d'abord poursuivi ses efforts en R&D pour enrichir les produits de ses gammes de produits dans les activités de numérisation du patrimoine, sous la marque DigiBook, et d'imagerie sous-marine, sous la marque Orphie. Mais des dispositifs médicaux, comme produits sur mesure, pour trois clients, sont également en cours de développement, pour un potentiel commercial en phase de fabrication qui s'annonce prometteur. Aussi, l'effort de développement s'est révélé important en 2025, avec appel à des ressources sous-traitance pour respecter les exigences de nos clients sans ralentir l'enrichissement des gammes de produits i2S et sans pénaliser le montant des dépenses fixes de R&D à long terme. Cet effort se prolongera en 2026 et se conclura par le lancement des produits sur mesure concernés en 2027.

Dans le domaine du patrimoine, i2S a poursuivi son programme de développement du scanner « intelligent », qui offre à ses utilisateurs des outils simples et performants de calibration sur site, une opération qui était jusqu'alors réservée à des experts de la numérisation ou sans possibilité de refaire une seule calibration après celle réalisée en usine, et laissant le scanner à la merci des changements de conditions, d'éclairage notamment, à l'endroit de son installation. Ce programme de développement s'est étalé sur une période de deux ans en 2024 et 2025 et aboutira au lancement en mars 2026 d'une fonction d'auto-contrôle de la qualité d'image du scanner pour fournir ainsi un ensemble d'outils pour garantir la qualité d'une image, selon des critères proposés par les normes de numérisation, dans la durée.

Dans le domaine des caméras sous-marines, i2S, qui dispose maintenant d'une gamme complète après les lancements réalisés en 2024, a lancé le développement d'une nouvelle gamme, pour un lancement en 2027.

Plus compacte, pour des profondeurs supérieures à la gamme actuelle, elle permettra également une intégration simple pour les fabricants de drones sous-marins dans une version OEM. Des premiers contacts ont d'ailleurs été pris avec certains fabricants et ils sont prometteurs.

Deux projets subventionnés, notamment dans le cadre du Programme France 2030, ont continué en 2025. Un premier projet concerne le développement d'un drone sous-marin autonome qui pourra aller jusqu'à une profondeur de 6000 mètres. I2S est chargé du développement de la caméra en face avant du drone. Le deuxième projet, en partenariat notamment avec L'Ifremer, consiste à installer des caméras sur un chalut pour pouvoir sélectionner les poissons qui sont pêchés en temps réel et ainsi éviter de les trier et les rejeter en mer sur le pont du bateau.

En termes de développement et d'enrichissement de son savoir-faire, i2S a encore pu bénéficier en 2025 de projets pour des clients pour enrichir ce savoir-faire dans son cœur de métier de conception de solutions de vision intégrée. Les phases de faisabilité sont en effet propices pour répondre à des spécifications particulières par des fonctions innovantes. L'année 2025 a notamment permis de progresser à nouveau dans le domaine de la modélisation 3D, de la microscopie sur mesure et de la connectivité des produits en Wifi et GPS. Comme annoncé précédemment, trois dispositifs médicaux sont en cours de développement pour des lancements attendus en 2027.

En parallèle, i2S maintient activement son activité de veille technologique et de maquettage pour intégrer les nouveaux éléments matériel et logiciel qui viennent s'ajouter à sa plateforme de développement de solutions de vision intégrée.

1.7 Analyse bilantielle

Le besoin en fonds de roulement s'est amélioré de 1 595K€.

Le détail de la variation est le suivant :

K€	31/12/25	31/12/24	Incidence sur variation du BFR
Variation actifs d'exploitation	9 046	10 516	-1 470
Stocks et encours	5 522	5 467	55
Avances et acomptes sur commandes fournisseurs	381	191	190
Clients	2 131	2 756	-625
Autres créances (dont réserve factor)	875	1 972	-1 097
Charges constatées d'avance	138	130	8
Variation dettes d'exploitation	4 583	4 458	125
Avances et acomptes sur commandes clients	595	456	139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 712	1 598	113
Dettes fiscales et sociales	1 418	1 488	-70
Autres dettes	546	775	-230
Produits constatés d'avance	313	140	172
VARIATION DU BFR	4 464	6 059	-1 595

La variation des autres créances a été favorable de 1 097 K€, avec notamment la libération d'une partie du prix perçu au titre de la vente des actions Basler France, jusque-là séquestrée, à hauteur de 600 K€, et l'utilisation de la réserve factor à hauteur de 353 K€.

Le poste clients a fortement baissé (-625 K€), d'une part avec la baisse de Chiffre d'Affaires, mais aussi grâce à un meilleur recouvrement des créances (aucun retard supérieur à 60 Jours au 31/12/2025).

Au niveau des autres dettes (-230 K€), c'est l'encours factor qui a diminué.

Les capitaux propres s'élèvent désormais à 12 260 K€.

L'endettement financier brut auprès des établissements de crédit, qui inclut 538 K€ de prêts garantis par l'Etat (PGE en partie remboursés à ce jour), s'établit à 1 725 K€ et représente 14.1% des fonds propres.

Avec une trésorerie de 5 235 K€, l'endettement net est négatif et s'établit à -28.6 % des capitaux propres, contre -15.9 % fin 2024.

1.8 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Les activités d'i2S en matière de développement de systèmes de vision intégrée applicatifs dans les domaines industriels, médicaux et de bien-être, de solutions de numérisation patrimoniale et d'imagerie sous-marine, reposent toutes sur le savoir-faire de l'entreprise en capture et traitement d'images, mais avec des modèles économiques différents, qui présentent des risques et incertitudes spécifiques, liés aux typologies des segments de marché qu'ils adressent.

Pour les activités dans le domaine médical et industriel, avec le développement de produits sur mesure pour un client donné, i2S reste tributaire des volumes d'activité du client que nous servons, lui-même soumis aux variations de son marché, avec un décalage possible des appels de livraisons de commandes cadencées et stock de produits finis en hausse. Un autre risque de ce modèle économique est le changement de stratégie du client qui décide d'interrompre la commercialisation du produit confié à i2S. Un changement d'organisation ou un rachat de l'entreprise peut également entraîner une interruption de la relation avec i2S, par exemple si l'acquéreur possède en interne une activité concurrente à celle développée avec i2S. Ces cas de figure se sont tous déjà produits, encore récemment dans le domaine médical. C'est une raison de l'orientation stratégique majeure de développer des activités sous la marque i2S, en croissance externe (e.g. Orphie, imagerie sous-marine). En 2025, pas de changement brutal de stratégie chez nos clients mais toujours la dépendance à leur performance commerciale, notamment sérieusement mise à mal chez un client majeur dans le domaine industriel, avec un marché en forte baisse.

i2S est également soumise au risque géopolitique pour l'approvisionnement des composants électroniques. Ce risque ne s'est pas matérialisé en 2025 où la situation, comparée à la dernière crise de disponibilité de ces composants en 2022, s'est améliorée pour revenir à des délais de livraison certes longs, parfois d'un an, mais conformes à ceux qui existaient avant la crise.

Nous estimons que le marché des solutions de numérisation du patrimoine, notamment celles du segment nécessitant des équipements grand format et à haute résolution d'images sur lequel notre activité DigiBook opère et pour lesquelles i2S excelle, reste en croissance, mais à un taux certes faible, et avec des disparités par pays, au gré du dynamisme de nos partenaires distributeurs locaux et de l'occurrence de projets de numérisation lancés par les clients institutionnels, via des procédures d'appel d'offres ; la concrétisation de ces affaires dépend de la tenue de commissions d'appels d'offres. Il est à noter que l'impact négatif des

droits de douane vers les Etats Unis ne s'est pas fait sentir ; le marché est même resté très dynamique. Cependant, l'Allemagne et l'Espagne, régulièrement dans les meilleurs chiffres d'affaires de cette activité, ont subi en 2025 une forte baisse dans leurs investissements. Les tensions géopolitiques jouent également un rôle dans cette activité ; on citera la difficulté d'exporter des produits Made in France vers l'Algérie, par exemple.

On gardera également présent à l'esprit, que la mise en œuvre de notre plan stratégique, intégrant le développement de nos propres produits, par exemple dans le domaine de l'imagerie sous-marine, en partenariat avec des acteurs reconnus de chaque segment de marché concerné, est un travail de longue haleine, nécessitant d'importants investissements en matière de développement de nos compétences techniques et d'efforts marketing et commerciaux, en particulier à l'international.

1.9 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la société

Il n'y a plus de couverture de change en cours au 31/12/2025

2. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais de paiement de nos clients et de nos fournisseurs.

MONTANTS EN EURO	Article D. 441-I.-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	294					206	160					54
Montant total des factures concernées TTC	883 500	417 835	30 341	0	18 526	466 702	1 665 264	410 535	0	372	0	410 907
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	8,4%	4,0%	0,3%	0,0%	0,2%	4,4%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							9,8%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux						- Délais légaux					

3. PERSPECTIVES – EVOLUTION PREVISIBLE

En 2026, i2S vise un retour à la croissance et une accélération de la mutation stratégique de la R&D. En effet, des produits sur mesure pour des clients du domaine médical sont en développement, pour un lancement de ces produits en 2027. Ils représentent un investissement R&D important. En parallèle, i2S veut poursuivre l'enrichissement de ses gammes de produits pour maintenir leur compétitivité. Des développements sont donc également en cours. En conséquence, i2S envisage de consacrer un montant important de son chiffre d'affaires en R&D en 2026, pour un retour sur investissement en 2027 avec le lancement des produits sur mesure et un montant de R&D concentré sur le portefeuille d'activités avec un équilibre entre produits sous marque i2S et produits sur mesure.

La feuille de route 2026 s'accompagne également d'un enjeu particulier dans le domaine de l'imagerie sous-marine pour confirmer le potentiel de la gamme Orphie et viser une part de marché ambitieuse et réaliste. Une nouvelle étude de marché est lancée pour confirmer l'intérêt des marchés ciblés et les fondements du développement commercial international ainsi que ses accès privilégiés associés. Ses résultats seront intégrés dans la réflexion stratégique de la société au cours de l'exercice.

En synthèse, cette feuille de route en 2026 doit nous permettre :

- Pour DigiBook, de maintenir une position de leader sur le grand format en concrétisant le programme de « scanner intelligent »
- Pour Orphie, de poursuivre l'ambition de devenir leader mondial de l'imagerie sous-marine
- Pour Twiga, de maintenir une position forte sur le marché de la transmission vidéo
- Pour les produits sur mesure, de bénéficier en 2027 du lancement des nouveaux produits dans le domaine médical et continuer à être sélectif sur le potentiel des nouveaux projets
- De poursuivre l'amélioration continue de l'organisation : lancement d'un nouvel ERP au mois de juin pour améliorer l'efficacité de l'organisation et maîtriser une gestion de projet de développement de produit sur tout son cycle, du marketing au lancement, avec allocation de ressources par priorités

Le développement d'Orphie et l'intégration de Twiga sont jugés réussis à ce stade et, avec une réserve de trésorerie disponible après la vente totale de l'activité de distribution, i2S doit poursuivre et même accélérer son développement par croissance externe. La recherche de cible a repris avec énergie.

Hors distribution, et en bénéficiant de l'acquisition de Twiga, le chiffre d'affaires d'i2S a doublé depuis 2017. L'objectif ambitieux mais réaliste de l'entreprise pour 2030 est à nouveau de doubler de taille.

4. EVENEMENTS NOTABLES SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2025

Pas d'évènement notable depuis le 31 décembre 2025.

5. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société est soumise à différentes obligations dont notamment la norme ROHS, la directive DEEE et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle adapte son organisation et ses pratiques en fonction de l'évolution de ces obligations et elle s'est lancée en 2021 dans le développement d'un programme spécifique

et ambitieux pour le développement de sa responsabilité sociétale (RSE) avec la conviction qu'il peut renforcer sa compétitivité et son attractivité, notamment pour ses clients et ses collaborateurs.

Par ailleurs, la société a vu ses certifications ISO 9001 et ISO 13485 faire l'objet d'audit de renouvellement au cours de l'exercice 2025, pour ses différents sites, avec avis favorable. A noter que le système Qualité a été unifié pour tous les sites, y compris donc le système Qualité de l'établissement de Toulouse issu de l'ancienne société Twiga, intégré à celui d'i2S pour disposer d'un seul référentiel commun.

Dans le cadre de ses principes de croissance responsable, i2S a procédé à nouveau en 2025 à une évaluation de sa démarche RSE par la société Ecovadis, à l'initiative d'un client international dans le domaine médical qui lui en a fait la demande. Cette évaluation s'est avérée effectivement bien adaptée à la mesure de l'avancement d'un fournisseur dans sa démarche RSE, avec une attention particulière dans l'évaluation aux politiques achats et à la relation avec les fournisseurs.

La raison d'être de l'entreprise met l'accent sur l'impact positif des solutions d'imagerie qu'elle développe et qui concernent essentiellement le partage des connaissances, notamment avec l'activité de numérisation du patrimoine DigiBook, ou contribuent à un bien-être commun, avec les dispositifs médicaux ou les applications d'imagerie sous-marine (sécurité d'ouvrage, exploration, etc...).

A noter le rajout de cette déclaration dans les statuts de l'entreprise, approuvée par l'Assemblée Générale en 2023 :

- La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.
- Dans le cadre de cette démarche, le Comité de Direction s'engage à prendre en considération
 1. les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et
 2. les conséquences de ses décisions sur l'environnement.

Cette déclaration conduit ainsi à faire intervenir le Comité RSE pour valider les projets de développement d'un produit dont « l'impact positif » serait sujet à débat.

Cette déclaration permet à i2S d'envisager de devenir société à mission ; le sujet reste en cours d'analyse.

6. RISQUES DE MARCHE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les aléas de la géostratégie internationale et la montée des tensions perçues sur des zones de croissance (USA, Chine), nous incitent à la plus grande prudence. En effet, les activités des produits i2S – DigiBook et Orphie – sont très internationales.

Les changements de comportement d'achat, l'abaissement de certaines barrières d'entrées technologiques, et l'apparition de nouveaux modèles économiques impactent directement les marchés, faisant apparaître de nouvelles formes de services et d'usage des équipements, et modifiant de façon significative les chaînes de valeurs externes.

Nos sources d'approvisionnement en composants électroniques et optiques restent fragiles et dépendantes d'un environnement économique mondial incontrôlé.

7. COMPTES ANNUELS

7.1 Présentation des résultats annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. L'année 2025 est le premier exercice tenant compte de l'application du règlement ANC 2022-06.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes annuels toutes précisions et justifications.

7.2 Résultats économiques et financiers

Au cours l'exercice clos le 31 décembre 2025, notre chiffre d'affaires hors taxe sur la valeur ajoutée s'est élevé à	16 998 475 €
L'exercice fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de	610 312 €
Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de	644 679 €
Le résultat net, compte tenu de l'IS, des crédits d'impôts et des charges et produits exceptionnels, est un bénéfice de	615 968 €

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- de dotations aux amortissements sur immobilisations, pour	167 408 €
- de dotations aux dépréciations sur actifs circulants, pour	437 955 €
- d'autres charges d'exploitation, pour	261 196 €
- de charges financières, pour	51 643 €
- de charges exceptionnelles sur opérations de gestion, pour	0 €
- de charges exceptionnelles sur opérations en capital, pour	0 €

- de dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions, pour.....	0 €
- d'un impôt sur les sociétés, pour.....	151 818 €

Et après inscription en produits :

- de subventions d'exploitation, pour.....	197 863 €
- de reprises sur amortissements et provisions pour.....	495 037 €
- d'une production immobilisée (coûts salariaux de mise en place de l'ERP) pour	241 686 €
- de produits financiers, pour	86 011 €
- de produits exceptionnels sur opérations en capital, pour.....	0 €
- de reprises exceptionnelles sur amortissements et provisions, transferts de charges, pour.....	0 €
- de crédits d'impôt recherche et innovation, de	123 107 €

7.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous précisons que la société a supporté des charges non déductibles des bénéfices pour un montant de 16 687 €.

L'impôt sur les sociétés supporté au titre de ces dépenses s'est élevé à 25 % de ce montant.

7.4 Proposition d'affectation du résultat

Nous constatons que les comptes sociaux de l'exercice clos du 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice net comptable de 615 968 € et un poste « Réserves Facultatives » d'un montant de 5 550 623 €.

A ce titre, nous vous proposons d'affecter ce résultat comme suit :

Bénéfice distribuable de la période de référence :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 615 968 € ;

Affectation :

- Montant total de la distribution aux associés à répartir entre les associés conformément à l'article 25 « Dividendes » des statuts de la Société de 200 000 euros

De sorte que chaque actionnaire reçoive un dividende brut de 0,11 € (montant arrondi) par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France étant précisé que la société détenant une partie de ses propres actions, celles-ci ne feront pas l'objet d'une distribution de dividendes et la distribution globale sera donc inférieure au montant annoncé ci-dessus

Solde des capitaux propres :

- Solde des « Capitaux propres » : 12 060 543 €

Ces dividendes seraient payables à compter du 1^{er} juin 2026.

Depuis le 1er janvier 2026, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

7.5 Rappel des dividendes distribués

Nous vous précisons que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents s'élèvent, en montant brut, à :

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2024
Montant total des dividendes distribués compte tenu des actions auto-détenues	226 359 €	232 099 €	182 859 €
Montant du dividende par action	0,14 € (montant arrondi)	0,14 € (montant arrondi)	0,11 € (montant arrondi)
Montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à l'abattement	Éligible en totalité pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France	Éligible en totalité pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France	Éligible en totalité pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France

7.6 Résultat de la société au cours des 5 derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

8. FILIALES ET PARTICIPATIONS

8.1 Prise de participation et prise de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les diverses informations obligatoires relatives aux prises de participation significatives ou aux prises de contrôle dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

Aucune opération de ce type n'a été réalisée en 2025.

8.2 Activité des filiales et participations

Pendant le même exercice, le résultat de l'activité de nos filiales et participations s'exprime par les chiffres ci-après

	Assy
Date de clôture	30/06/25
Durée exercice	12 mois
Capital social	CHF 150 000
Chiffre d'affaires	CHF 1 431 796
Résultat courant après impôts	CHF (61 622)
Actif immobilisé	CHF 162 495
Endettement financier	CHF 300 000
Trésorerie	CHF 191 765
Données au bilan d'i2S au 31/12/2025	
Valeur d'inventaire des titres nette	162 549
Créances rattachées à des participations (brut)	0
Montant restant dû sur les actions	0
Dividendes reçus	
Créances commerciales dues à i2S (brut)	0
Dettes commerciales dues par i2S	29 237
Autres dettes dues par i2S	0

Vous trouverez dans l'annexe comptable des informations complémentaires concernant les filiales et participations.

8.3 Etablissements secondaires

Notre société dispose de deux établissements secondaires :

- l'un situé 25b chemin de Lou Tribail 33 610 CESTAS,
- l'autre situé 6 Bâtiment Hélios 116 Route d'Espagne 31 100 TOULOUSE.

9. CAPITAL SOCIAL

9.1 Variation du capital social au titre de l'exercice écoulé

Néant

9.2 Informations relatives à la détention du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons que :

- détiennent plus du dixième du capital social et des droits de vote de la société :
 - Alain RICROS (seuil inchangé)
 - Xavier DATIN (seuil inchangé)
- détiennent plus du vingtième du capital social et des droits de vote de la société :
 - Jean-Louis BLOUIN (seuil inchangé)
 - Aurélia BLOUIN (seuil inchangé)
 - Séverine BLOUIN (seuil inchangé)
 - Pierre BOURDONNAY (seuil inchangé).

9.3 Opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants et les personnes visées aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et Financier

Néant

9.4 Actionnariat salarié – Opérations d'attribution d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, la société rend compte ci-après de la participation de ses salariés à son capital social au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, au regard des dispositifs d'actionnariat salarié qu'elle a mis en place.

À la date du 31 décembre 2025, la participation des salariés au capital entrant dans le champ de cet article résulte des actions attribuées gratuitement dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par la société conformément à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, et définitivement acquises à cette date.

À cette même date, les salariés de la société détiennent, au titre de ces actions attribuées gratuitement, un total de 28 414 actions, représentant 1.6 % du capital social et 1.4 % des droits de vote de la Société.

Aucun dispositif d'actionnariat salarié sous forme de plan d'épargne entreprise (PEE) ou de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) investi en actions de la société n'est en vigueur. Les actions attribuées gratuitement en cours d'acquisition ne sont pas prises en compte dans les pourcentages ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants, L. 22-10-59 et L. 22-10-60 du Code de Commerce concernant les attributions d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, effectuées au profit des salariés et mandataires sociaux de notre société ne détenant pas plus de 10% du capital social.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société i2S en date du 16 mai 2024 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à procéder, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, à l'attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre, et ce, dans la limite de 15 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'Administration, au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce et dans le respect des conditions mentionnées aux articles L. 22-10-59 et L. 22-10-60 du Code de Commerce.

Nous vous précisons que le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette autorisation au cours de l'exercice écoulé.

9.5 Rachat par la société de ses propres actions

Au cours de l'exercice 2025, la société n'a procédé à aucune opération d'achat ou de vente d'actions propres.

Au 31 décembre 2025, la situation relative aux actions propres inscrites au nom de la société était la suivante :

Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0
Nombre d'actions propres inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice	133 817*
Pourcentage de capital auto-détenu à la clôture de l'exercice	7.45 %
Valeur nette comptable des actions propres à la clôture de l'exercice	657 723 €
Valeur nominale des actions propres à la clôture de l'exercice	0,74 € (montant arrondi)
Valeur de marché des actions propres à la clôture de l'exercice (valeur au coût d'achat)	714 989 €

*Ce nombre d'actions comprend les 26 400 actions qui ont été attribuées par le Conseil d'Administration en 2024, comme indiqué ci-dessus, et dont 22.100 étaient encore en cours d'acquisition au 31 décembre 2025. Leur attribution définitive interviendra le 1^{er} août 2026. A cette date, la société ne sera plus titulaire de ces 22.100 actions auto-détenues. Conformément aux principes comptables, elles ne figurent déjà plus dans la valeur nette comptable à la clôture de l'exercice.

Objectifs de rachat	Nombre d'actions
Achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers	0
Couverture de plans d'actionnariat à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions	111 717*

Annulation des actions acquises, par voie de réduction de capital, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale au conseil d'administration	0
--	---

Total	111 717
--------------	----------------

*26 400 actions, dont 22.100 actions étaient encore en cours d'acquisition au 31 décembre 2025, ont été attribuées par le Conseil d'Administration en 2024 comme indiqué ci-dessus. L'attribution définitive interviendra le 1^{er} août 2026. A cette date, la société ne sera plus titulaire de ces 22.100 actions auto-détenues et ne pourra donc utiliser que les 111 717 actions restantes pour couvrir des plans d'actionnariat salariés.

A la clôture de l'exercice, le nombre total d'actions attribuées gratuitement était le suivant :

Actions gratuites sans contrepartie	Nombre	Valeur d'attribution en compte 502
Situation au 01/01/2025	30 900	133 279 €
Actions attribuées définitivement le 01/04/2025	-4 500	-12 534
Actions dont l'attribution a été annulée durant l'exercice	-4 300	-19 667
Situation au 31/12/2025	22 100	101 078

9.6 Ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

Néant

10 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Vous trouverez dans cette section le rapport prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 et contenant les informations visées à l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.

10.1 Direction de la société

La société est une société anonyme à conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2021 a pris acte de la démission de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Alain RICROS et a décidé de modifier le mode d'exercice de la direction générale de la société et d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Ainsi, le mode d'exercice de la direction générale est donc moniste depuis cette date, Monsieur Xavier DATIN exerçant les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

10.2 Stock-options et actions attribuées gratuitement aux dirigeants

Nous rappelons que Monsieur Xavier DATIN, Président Directeur Général, a bénéficié des attributions gratuites suivantes :

- 5 000 actions au cours de l'exercice 2018 ;
- 5.000 actions au cours de l'exercice 2019 ; et
- 15 000 actions au cours de l'exercice 2021,

l'ensemble de ces actions ayant fait l'objet d'acquisitions définitives depuis.

Nous vous précisons qu'il n'existe, au jour du présent rapport, aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.

10.3 Examen des mandats

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur n'arrive à expiration.

10.4 Liste des mandats et fonctions

Vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société pour chacun des mandataires sociaux de la société, au cours de l'exercice écoulé :

NOM, Prénom, Domicile	Sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance ou des fonctions salariées au sein de la société, des sociétés du groupe ou des sociétés tierces françaises ou étrangères
<u>Président du Conseil d'Administration & Directeur Général</u> Xavier DATIN 23 rue Martin Ondicola 64500 SAINT JEAN DE LUZ	
<u>Membre du Conseil d'Administration</u> Alain RICROS 295, rue de Rabel Lieu-dit Grand Pelon 40990 GOURBERA <u>Membre du Conseil d'Administration</u> Jean-Louis BLOUIN 55, rue Bellus Mareilhac 33200 BORDEAUX	<u>Président</u> AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT 417 782 257 RCS BORDEAUX A. RICROS CONSULTANTS 528 773 617 RCS BORDEAUX Néant

Membre du Conseil d'Administration

Monsieur Hervé BERTHOU
19 avenue de Gradignan
33600 PESSAC

Administrateur

DRONISOS
823 688 239 RCS BORDEAUX

Gérant

HB DEVELOPPEMENT
524 372 828 RCS BORDEAUX

Membre du Conseil d'Administration

Didier ROUX
36 rue Yvonnet
33700 MERIGNAC

Administrateur

4JET Holding GmbH Geschäftsführer :
Aachener Bank Konrad-Zuse-Str.
1 Jörg Jetter, Konto 3015 8950 11
D-52477 Alsdorf
DDA

ECODROP
822 408 175 RCS NANTERRE

KEBONY AS
Hoffsveien 48
0377 OSLO
Norvège

Membre du Comité Stratégique

OSTREA
909 990 376 RCS RENNES

Vice-Président

EMULSEO
842 287 492 RCS BORDEAUX

Président

DDA CONSULTING
850 198 706 RCS BORDEAUX

Membre du Conseil d'Administration

Eric MOTTAY
45 rue de Verdun
33130 BEGLES

Président

h-nu
949 489 215 RCS BORDEAUX

Membre du Conseil de Surveillance

AMPLITUDE
441 414 117 RCS BORDEAUX

<p><u>Membre du Conseil d'Administration</u></p> <p>Valérie SCAPPATICCI 8 rue d'Espagne 33600 PESSAC</p>	<p><u>Administrateur</u></p> <p>NOVSPACE SA 338 312 515 RCS BORDEAUX</p> <p><u>Directrice Générale Finances</u></p> <p>EMULSEO SA 842 287 492 RCS BORDEAUX</p>
--	--

10.5 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société avec une société contrôlée par la société

Nous vous indiquons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée – à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales – entre d'une part le Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de notre société et d'autre part, une société contrôlée par notre société au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce : néant

10.6 Tableau récapitulatif des délégations de compétences ou de pouvoirs accordées par l'assemblée au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

Vous trouverez en Annexe 2 le tableau récapitulatif des délégations de compétences ou de pouvoirs en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

10.7 Fixation du montant de la rémunération attribuée au Conseil d'Administration

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 15 mai 2025 a fixé la rémunération globale due au Conseil d'Administration au titre de son activité pour l'exercice 2025 à 48.693 €. A l'unanimité de ses membres, le Conseil d'Administration a décidé alors, conformément à la décision du Conseil du 27 juin 2018, d'appliquer à la quote-part qui revient à chaque Administrateur le prorata du nombre de réunions du Conseil auquel il a participé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente.

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant de la rémunération qui pourrait être versée aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur activité afin de les dédommager de leurs déplacements et de leur temps de présence aux réunions dudit Conseil

11. COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 Examen des mandats

Le mandat du commissaire aux comptes arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

11.2 Honoraires

Le montant des honoraires versés au commissaire aux comptes a été mis à la disposition des actionnaires au siège social conformément aux dispositions légales.

12. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

12.1 Conventions réglementées

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

A la suite de la décision prise par le Conseil d'administration le 15 septembre 2021, une convention a été conclue entre la Société et Monsieur Alain Ricros pour la réalisation des principales missions suivantes : établissement des dossiers CIR et contribution à la communication de marché. A ce titre, cette convention prévoit la facturation de 2 K€ hors taxes par mois d'honoraires à i2S par la SASU A RICROS CONSULTANTS.

12.2 Rapport sur les comptes annuels

Ce rapport est également tenu à votre disposition.

13. PRÊTS ENTRE ENTREPRISES VISES A L'ARTICLE L. 511-6, 3 BIS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Néant.

*

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 334 990	1 334 990	1 334 990	1 334 990	1 334 990
Nombre d'actions ordinaires	1 796 167	1 796 167	1 796 167	1 796 167	1 796 167
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	0	0	0	0	0
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	18 447 240	16 711 895	17 516 722	18 341 071	16 998 475
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	957 676	4 745 190	1 394 560	637 495	809 411
Impôt sur les bénéficiaires	(165 492)	(31 607)	27 165	55 360	28 711
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	730 252	4 406 190	886 737	114 163	615 968
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation, avant dotation aux amortissements et provisions	0,53	2,64	0,78	0,35	0,45
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,41	2,45	0,49	0,06	0,34
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	67,5	64,6	76,3	83,0	78,8
Montant de la masse salariale	3 267 257	3 147 042	3 802 280	4 213 046	4 252 996
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc, œuvres sociales)	1 553 378	1 464 123	1 752 858	2 068 550	1 970 508

ANNEXE 2

TABLEAU SUR LES DELEGATIONS DE COMPETENCE OU DE POUVOIRS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2025

Délégations données par l'Assemblée Générale Extraordinaire				Délégations utilisées par le conseil d'administration	
DATE AGE	TYPE DE DELEGATION	MONTANT	DUREE	DATE	MONTANT
16/05/2024	Attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salariés et/ou certains mandataires sociaux (Délégation de pouvoirs)	15 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'Administration	38 mois	16/05/2024	26 400 actions (1,98% du capital social)